

TARIFS 2020

	*CCRV	Extérieur
Ticket « Jeune » (de 4 à 16 ans révolu)	1,65 €	2,50 €
Ticket « Adulte »	3,05 €	4,50 €
Carte « Jeune 10 entrées »	11,80 €	18 €
Carte « Adulte 10 entrées »	23,60 €	36 €
Carte 10 entrées associations communautaires (sur présentation de la licence)	16,15 €	/
Carte 15 leçons de natation en groupe	111,75 €	170 €
Carte de 5 leçons de natation en groupe	38,75 €	60 €
Leçon de natation complémentaire groupe	9,75 €	15 €
Leçon de natation individuelle	16,15 €	25 €
Lycée (par groupe et par séance)	24,90 €	/
Scolaires (par groupe et par séance)	Gratuit	80 €
Séance d'aquatraining (45 min)	9,90 €	
Carte de 10 séances d'aquatraining	90 €	

*CCRV : tarifs réservés aux habitants de la Communauté de communes Retz-en-Valois sur présentation d'un justificatif (quittance de loyer ou facture) exigé également pour tout renouvellement de carte.

Les cartes sont valables pendant l'année de l'achat et l'année suivante.

La Communauté de Communes Retz-en-Valois regroupe 54 communes :

Ambleny, Ancienville, Audignicourt, Berny-Rivière, Bieuxy, Chouy, Coeuvres-et-Valsery, Corcy, Coyolles, Cutry, Dammard, Dampleux, Dommiers, Epagny, Faverolles, Fleury, Fontenoy, Haramont, La Ferté-Milon, Largny-sur-Automne, Laversine, Longpont, Louâtre, Macogny, Marizy-Sainte-Geneviève, Marizy-Saint-Mard, Monnes, Montgobert, Montigny-Lengrain, Morsain, Mortefontaine, Noroy-sur-Ourcq, Nouvron-Vingré, Oigny-en-Valois, Passy-en-Valois, Pernant, Puisieux-en-Retz, Ressons-le-Long, Retheuil, Saconin-et-Breuil, Saint-Bandry, Saint-Christophe-à-Berry, Saint-Pierre-Aigle, Silly-la-Poterie, Soucy, Taillefontaine, Tartiers, Troësne, Vassens, Vézaponin, Vic-sur-Aisne, Villers-Cotterêts, Villers-Hélon, Vivières.

Siège social de la Communauté de Communes Retz-en-Valois
9, rue Marx Dormoy – BP 133 – 02603 VILLERS-COTTERETS CEDEX

☎ 03.23.96.13.01 📠 03.23.96.28.24 ✉ communautedecommunes@retzenvalois.fr

PISCINE INTERCOMMUNALE

RÈGLES D'ACCÈS / ACCUEIL / TARIFS

AU 7 SEPTEMBRE 2020 [COVID 19 - DÉCONFINEMENT]



Rue Alfred Juneaux 02600 Villers-Cotterêts
03 23 72 52 27 / piscine-intercommunale@retzenvalois.fr
Site internet : www.cc-retz-en-valois.fr

**RETZ
EN VALOIS**

Communauté de Communes

L'entrée se fait uniquement sur réservation pendant les heures d'ouverture :

- par téléphone au **03 23 72 52 27** ou
- par mail reservation.piscine@retzenvalois.fr

↳ réservation validée uniquement après réception d'un mail de confirmation.

RÈGLES D'ACCÈS



SAUF POUR LA PRATIQUE SPORTIVE
MASQUE OBLIGATOIRE
DANS TOUT L'ÉTABLISSEMENT
à partir de 12 ans



Les enfants de moins de 12 ans
doivent être
ACCOMPAGNÉS
D'UNE PERSONNE MAJEURE



**BONNET DE BAIN
OBLIGATOIRE**



**DOUCHE SAVONNÉE
OBLIGATOIRE**
AVANT L'ACCÈS AU BASSIN

**LE NON RESPECT DU PROTOCOLE SANITAIRE MIS EN PLACE
ENTRAÎNERA L'EXCLUSION DE L'ÉTABLISSEMENT**

Seuls le maillot de bain et le slip de bain sont autorisés, (caleçon, bermudas, etc. sont interdits).

RENTÉE SCOLAIRE et REPRISE DES ACTIVITÉS

Avec la rentrée scolaire, des créneaux sont de nouveaux réservés aux élèves. Combinés à la réorganisation liée à la situation sanitaire, les horaires d'ouverture au public (incluant la désinfection avant et après chaque créneau) sont donc modifiés (voir tableau page suivante).

AQUA-TRAINING

reprise à partir du 14 septembre

LEÇONS DE NATATION

reprise à partir du 22 septembre

ACCUEIL DU PUBLIC

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
créneau 1	12h-13h30	Fermé au public	9h- 11h30**	12h-13h30	Fermé au public	9h30-11h30*	
créneau 2	Fermé au public		14h30- 16h30**	Fermé au public		14h30- 16h30**	Fermé
créneau 3	18h-19h30	18h-19h30	17h-19h*	18h-19h30	18h-19h30	17h-19h	

*4 ou 5 lignes d'eau / **pas de lignes d'eau

**APRÈS CHAQUE OUVERTURE, L'ENSEMBLE DE L'ÉTABLISSEMENT
AINSI QUE SON MATÉRIEL SONT DÉSINFECTÉS**

Déroulé d'un créneau

1/2h	1h	1/2h	1/2h	Attention : la sortie du bassin est obligatoire 1/2 heure avant la fin du créneau
Arrivée Déshabillage	accès bassin	Rhabillage Sortie	Nettoyage Désinfection	

Le nombre de personnes présentes sur le site est limité à 24 : il est établi en fonction du nombre de cabines et du respect des distanciations sociales (Avis du HCSP du 24/04/2020).

